



Arrêté relatif à la validation du comité de l'assemblée villageoise de St-Aubin-Sauges

Le Conseil général de la commune de La Grande Béroche,

vu le règlement général de commune (RGC) du 11 décembre 2017 ;

arrête :

Art. 1^{er} : Selon l'art. 2 du règlement général de commune du 11 décembre 2017, le Conseil général valide la nomination du comité de l'assemblée villageoise de St-Aubin-Sauges.

Art. 2 : Ce comité est constitué des personnes mentionnées sur la liste ci-après, avec désignation de leur fonction.

FONCTION	NOM ET PRENOM	ADRESSE
Président	BIANCHINI Gisèle	Rue du Crêt-de-la-Fin 12b 2024 St-Aubin-Sauges
Vice-président	MUGNARI Jérôme	Rue du Crêt-de-la-Fin 12a 2024 St-Aubin-Sauges
Secrétaire	AEGERTER Carine	Rue du Débarcadère 12 2024 St-Aubin-Sauges
Trésorier	REYNAUD Claudio	Chemin de la Sagne 34 2024 St-Aubin-Sauges
Assesneur	WYSER Françoise	Rue du Temple 27 2024 St-Aubin-Sauges
Assesneur	BARNY André	Rue du Môtier 3 2024 St-Aubin-Sauges

Art. 3 : Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

Saint-Aubin-Sauges, le 21 février 2022

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président,
Jean Bergamin

La secrétaire,
Donatella Vantaggio